

# Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT  
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

**AAO/03/MHA/DH/2024**

**1.** Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2024 des fonds, afin de financer le programme de création et renforcement des AEP, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de réalisation et réhabilitation de 30 AEP en trois (03) lots distincts dans un délai ne dépassant pas huit (8) mois pour chaque lot.

**2.** Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux relatifs à "la Réalisation et la réhabilitation 30 adductions d'eau potable ". L'appel d'offres est reparti en trois (03) lots distincts :

- Lot n°1 : la Réalisation et réhabilitation de 10 AEP dans les wilayas de Hodh El gharbi et Tagant.
- Lot n°2 : la Réalisation et réhabilitation de 10 AEP dans les wilayas d'Assaba et Brakna.
- Lot n°3 : la Réalisation et réhabilitation de 10 AEP dans les wilayas du Gorgol et Trarza.

**Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou pour plusieurs lots. Cependant, il ne peut être attributaire que d'un seul lot.**

Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert

**3.** Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

**4.** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Direction de l'Hydraulique et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 12H.

**5. Les exigences minimales en matière de qualification sont les suivantes :**

- Une capacité d'autofinancement, d'un montant de **5 000 000 MRU**, par lot **en liquidité ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels**.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel durant les trois dernières années (**2021 à 2023**) d'un montant au moins égal au montant de **11 000 000 MRU**.
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021 à 2023), au moins deux (02) marchés similaires, de même nature et de même complexité.
- Avoir réalisé au minimum des châteaux d'eau en béton armé d'une capacité cumulée minimale de 100 m<sup>3</sup>, au cours des trois dernières années (2021 à 2023).
- Avoir réalisé au minimum une fourniture et pose de 20 km de conduite en PEHD, au cours des trois dernières années (2021 à 2023).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionné sou dessous, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, d'un montant de trois mille (3000) Ouguiyas (MRU).

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

Direction de l'hydraulique

Secrétariat du Directeur

Étage : 3 ; Ville : Nouakchott /Mauritanie

Email :[inghydsalah@gmail.com](mailto:inghydsalah@gmail.com)

7. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée à la fin de cet Avis d'Appel d'Offres, au plus tard le **mardi le 28 Mai 2024 à 12h**. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à 30 minutes après la fermeture de dépôt.

Adresse: I Lot C, lot N°445 Tevragh Zeina

Nouakchott Mauritanie Tel : (+222) 45 25 38 52

Email :[cpmpmha@gmail.com](mailto:cpmpmha@gmail.com)

8. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :

- Les entreprises qui ont un marché résilié avec le MHA durant les deux dernières années.
- Les entreprises qui ont des marchés avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres.
- Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le MHA dépassant le nombre de deux marchés le jour de lancement du présent avis.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant, pour chaque lot de 500 000 (Cinq cent mille) MRU. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de trente (30) jours la durée initiale de validité de l'Offre.

**Moctar Ahmed BOUCEIF**